

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

*Société anonyme au capital de 4.786.635 euros
Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS
768 801 243 RCS Paris*

Paris, le 13 avril 2021

<p>MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 4 MAI 2021</p>

La société Carpinienne de Participations rappelle à ses Actionnaires que dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19, et conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et du décret n°2020-418 du 10 avril 2020, telles que prorogées par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021, **l'Assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire de la Société se tiendra à huis clos le 4 mai 2021 à 9 heures 30 au siège social**, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y participer ne soient présents physiquement.

L'avis préalable de réunion à l'Assemblée, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 29 mars 2021 (bulletin n° 38).

L'avis de convocation à l'Assemblée sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 14 avril 2021 (bulletin n° 45), ainsi que dans le journal d'annonces légales « Les Petites Affiches » du 14 avril 2021.

Les modalités de participation en votant par correspondance ou en donnant pouvoir au Président à cette assemblée figurent dans ces avis. Compte-tenu de la situation actuelle où les délais postaux sont incertains, il est recommandé d'utiliser les envois électroniques et de privilégier également les demandes par voie électronique à l'adresse servicejuridique@euris.fr.

Les informations et documents relatifs à cette Assemblée, et en particulier le rapport annuel, peuvent être consultés sur le site internet de la Société : <http://www.carpinienne-de-participations.fr>, rubrique *Assemblée générale*.

L'ensemble des documents et renseignements concernant cette Assemblée sont tenus à la disposition des Actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, en particulier dans le respect des mesures administratives, dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19, prises en vue de limiter ou d'interdire les déplacements ou les rassemblements collectifs.

Contact :

M. Didier Lévêque

Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00

Email : contact-sacp@euris.fr

<http://www.carpinienne-de-participations.fr>